



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133269>

Département(s) de publication : **39**

Annonce n° **24-133269**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-8484**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Conseil départemental du Jura

À l'attention de : Fassenet Gérôme, Président du Conseil Départemental

Adresse : 17 rue Rouget de Lisle, 39039 LONS LE SAUNIER

Coordonnées :

Téléphone : +33 384873300

Courriel : marches@jura.fr

Adresse internet : <http://www.jura.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.jura.fr/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRC22

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Concession de service relative à l'exploitation des gîtes sur la commune de Maisod

Numéro de référence : CD_DSPMAISOD

CPV - Objet principal : 75125000

Type de marché : Services

Description succincte : Le concessionnaire sera chargé de gérer le village vacances et d'entretenir le site. Le Département restera en charge des gros travaux, à l'exception d'une partie des investissements destinée à maintenir le site en état d'attractivité qui sera prise en charge annuellement par le gestionnaire après validation par le propriétaire

Valeur totale du marché (hors TVA) : 55000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Concession de service relative à l'exploitation des gîtes sur la commune de Maisod

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 75125000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC22

Description des prestations : Le concessionnaire sera chargé de gérer le village vacances et d'entretenir le site. Le Département restera en charge des gros travaux, à l'exception d'une partie des investissements destinée à maintenir le site en état d'attractivité qui sera prise en charge annuellement par le gestionnaire après validation par le propriétaire

Critères d'attribution :

- La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Durée de la concession : 72 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Concession de service relative à l'exploitation des gîtes sur la commune de Maisod

Une concession/un lot est attribué(e) : Oui

Date de la décision d'attribution de la concession : 20/11/2024

Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom et adresse du concessionnaire :

Nom officiel : Vvf Villages

Adresse : 8 rue Claude Danziger, 63050 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

code NUTS : FRK14

Le concessionnaire est une PME : Non

Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 55000 euros

Section 5 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Les montants indiqués correspondent à la redevance annuelle, indexé sur l'indice de révision des loyers

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Adresse : 30 rue Charles Nodier, 25044 Besançon

Coordonnées :

Téléphone : +33 381826000

Télécopieur : +33 381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024